

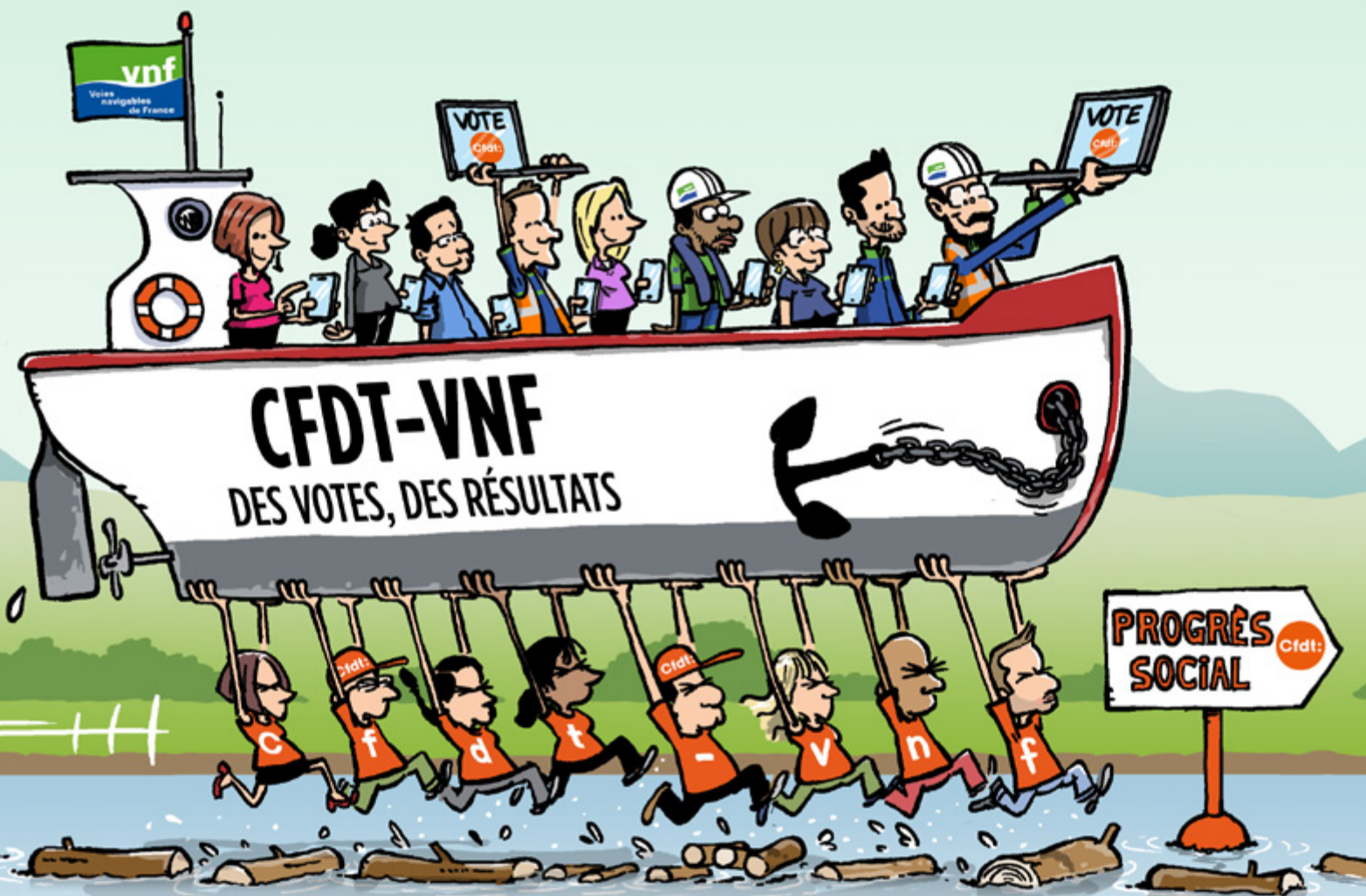


VOIES NAVIGABLES  
DE FRANCE

LA CFDT-VNF :

**DES COMBATS,  
DES RÉSULTATS !**

DONNEZ-NOUS PLUS DE PUISSANCE  
POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS !  
**VOTEZ CFDT-VNF !**



**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE  
DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS**

**DT CENTRE-BOURGOGNE**

# NOS COMBATS AU SEIN DE LA CCP OPA



## LA CCP OPA : LA SEULE À GARDER SES COMPÉTENCES POUR LES PROMOTIONS

Entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre, vous élirez vos représentants à la CCP OPA de votre direction territoriale.

Les OPA contribuent largement au bon fonctionnement de l'établissement, ils doivent être reconnus comme tels et bénéficier du fruit de leur travail. Contrairement à toutes les autres CAP, la CCP OPA est la seule à garder toutes ses compétences pour les promotions et ne se limite pas à une CCP de recours.

Dans cette instance locale, vos représentants CFDT-VNF s'assureront du respect de vos droits et des procédures pour les carrières, les promotions, la formation, la retraite et les salaires.

Forts de leur expérience et de leur réseau, les élus OPA CFDT-VNF mettront tout en œuvre au sein de votre CCP OPA pour vous assurer l'étude et la défense des situations individuelles et collectives, faire entendre votre voix, vos opinions et plus largement défendre vos droits.

**Voter pour la CFDT-VNF, c'est faire le choix de la transparence dans la gestion individuelle, du respect de l'égalité des chances et de l'impartialité des avis rendus lors des consultations.**

## NOS PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS POUR LES OPA



## DES ÉVOLUTIONS STATUTAIRES AFIN DE RENDRE LE MÉTIER PLUS ATTRACTIF

La CFDT-VNF a toujours été en désaccord avec la politique de disparition progressive des OPA. Pour autant, depuis le moratoire, VNF a procédé d'une part à des recrutements de CDI de droit privé, de CDD et CDI de droit public et d'autre part, un certain nombre de PETPE ont déjà basculé sur les métiers de la maintenance spécialisée.

Non seulement c'est un casse-tête avec tous ces statuts, mais les recrutements sont difficiles et insuffisants pour assurer les missions de maintenance.

**Le chantier statutaire entamé par le Ministère n'est pas terminé. La CFDT-VNF continuera à défendre les OPA pour**

**qu'ils obtiennent une protection sociale de qualité lors d'un accident de travail, la fin des abattements des zones, une information identique aux autres personnels pour leur retraite sur le site de l'ENSAP ainsi qu'une meilleure protection mutualiste.**

Suite au changement de classification obtenu en 2019, de la revalorisation du taux de référence de la prime de rendement de 8 à 9,4% puis de 9,4 à 12,1%, **il sera nécessaire de se battre pour obtenir la révision en profondeur des grilles de rémunération.** Ne pas le faire compliquera la capacité à recruter des CDI sur la base de grilles salariales OPA qui ne correspondent plus à la réalité du marché.



## LA FORMATION POUR SE PRÉPARER AUX ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

La voie d'eau se modernise et se transforme. Les personnels de la maintenance doivent être accompagnés, formés et préparés à ces mutations. **Nous voulons que des plans de formation spécifiques soient budgétés par l'établissement et planifiés au plus proche du terrain** et le plus en amont possible pour assurer la montée en compétences, afin de permettre aux personnels de s'adapter à ces évolutions. Nous refusons les formations sur le tas et à marche forcée qui ne tiennent pas compte de la charge de travail de chacun. **Si former le personnel est une bonne chose, la reconnaissance des qualifications, des compétences, des situations personnelles ainsi que la valorisation des formations sont primordiales dans la gestion des carrières.**



## OBTENIR LE MAINTIEN DU GEL DU TAUX DE PROMOTION AFIN DE NE PAS PÉNALISER LES OPA EN POSTE

Le calcul des enveloppes de promotion est directement lié au recrutement des OPA. Il résulte de l'arrêt des embauches et de la mise en place de la nouvelle grille de classification que certains OPA ne peuvent plus espérer de promotion. **Nous revendiquons que les enveloppes de promotion soient gelées au-delà de 2024 comme elles le sont actuellement pour que les OPA puissent continuer à être promus et ne pas être pénalisés par les choix incohérents des ministères de tutelle.**



## LA CARRIÈRE DES OPA AU CŒUR DES ÉVOLUTIONS DE L'EPA

Les élus CFDT-VNF auront toujours à cœur de combattre les restructurations lorsqu'elles mettent à mal les individus et leurs familles. Ils travaillent pour veiller à la mobilité géographique choisie et non subie. Les OPA ne sont pas des pions sur l'échiquier qui peuvent être déplacés pour répondre aux seuls critères comptables.

Nous continuerons également à œuvrer pour la mise en place dans toutes les Directions Territoriales d'une Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience Professionnelle (RAEP) sous la forme d'Essais Professionnels (EP) qui existent déjà dans certaines DT suite à nos actions.



## LA SANTÉ DES OPA UNE PRIORITÉ POUR LA CFDT-VNF

Défendre vos conditions de travail, c'est une priorité pour notre équipe, de même qu'évaluer et prévenir toute forme de risques professionnels. La CFDT-VNF veillera aussi à ce que l'EPA prenne toutes les mesures nécessaires pour permettre à chacun un accès régulier à la médecine préventive lorsque ce n'est pas le cas.



## POUR POURSUIVRE NOS COMBATS ET OBTENIR DE NOUVEAUX RÉSULTATS EN DÉCEMBRE 2022, VOTEZ CFDT-VNF !

Engagés depuis toujours auprès des OPA, nous avons à cœur de défendre leurs intérêts.

Voter CFDT-VNF à la CCP OPA, c'est faire le choix d'être défendu individuellement dans le respect des statuts avec efficacité et impartialité. C'est également élire une équipe qui travaille de concert avec les élus CFDT des autres instances (CSA, CSSCT, ...) au sein des ministères et de la fonction publique. Les élus CFDT-VNF travaillent en cohérence, ils sont force de propositions en matière de missions, de salaires, de réformes catégorielles et d'organisation de la fonction publique.

**Donnez-nous les moyens de continuer à vous représenter collectivement et individuellement au sein de la CCP OPA.**

# VOS CANDIDATS CFDT-VNF SONT PARMIS VOUS

1.  
Jean-Marie FEVRE

2.  
Benoît AUBLET

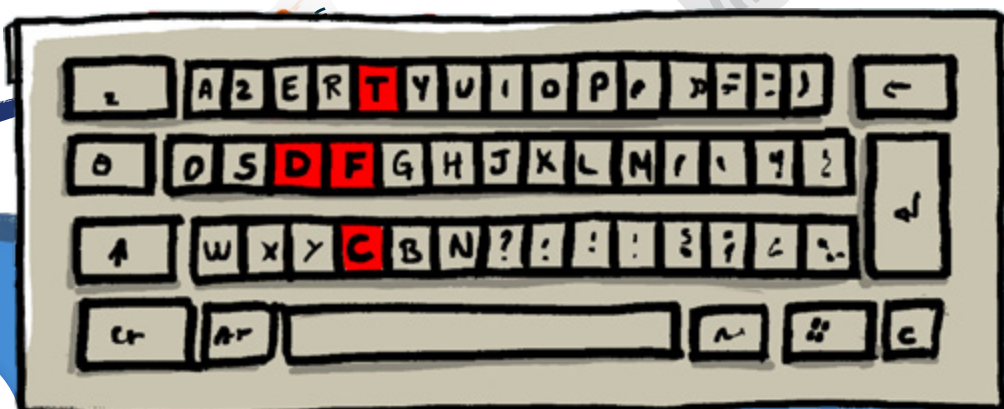
3.  
Christian GRILLET

4.  
Alexis GOUYON

5.  
Christian LAFOLLY

6.  
Cyrille DE MONS

## À VOS CLAVIERS, VOTEZ CFDT !



Ne laissez pas le hasard décider de votre avenir professionnel !  
Devenez le 1<sup>er</sup> défenseur de vos droits !

Ne ramez plus seul-e,  
contactez-nous : [cfdt@vnf.fr](mailto:cfdt@vnf.fr)

